État-civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 6 juin. — Valentine Paux, rue d'Alma, fort France, 111. — Victor Lemaître, rue de la Paix, cour Deboosère, 16. — Rosine Dupres, rue du Nouveau-Monde, cour Tiberghien, 1. — Kléber Roussel, rue Barbieux, cour Ferret, 2. — Robert Estrabaut, rue du Général-Chanzy, école communale. — Paul Dubois, Hôtel-Dieu. — Marie Briffaut, rue de la Barbe-d'Or, 9. — Zélie Spriet, rue de l'Hommelet, 134. — Pierre Cool, rue Marquisat, 26. — Pauline Vannieuwenhuyse, rue Cugnot, maisons Belges, 4. — Germaine Loridan, boulevard d'Armentières, 4.

MARIAGES du 6 juin. — Agapitte Herkenrath, 24 ans, contre-maître de teinture, et Maria Krabansky, 17 ans, sans profession. — Alphonse Deryck, 27 ans, tisserand, et Marie Lamère, 25 ans, modiste. — Alphonse Bourgois, 28 ans, tisserand, et Aurore Pichon, 27 ans, tisserande. — Edouard Leman, 24 ans, employé de commerce, et Zulma Desmettre, 22 ans, journalière. — Frédéric Vermaut, 30 ans, tisserand, et Maria Houssier, 31 ans bobineuse. — Henri Dubrunfaut, 25 ans, employé de commerce, et Céline Delbar, 26 ans, sans profession.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 6 juin. — Julie Duhamel, 75 ans, rentière, rue du Fort, cour Desurmont. — Blanche Lapère, 4 mois, rue Bayart, 41. — Joséphine Steux, 63 ans, sans profession, rue de France, 69. — Philomène Haddens, 46 ans, journalière, Hôtel-Dieu. — Marie Renard, 40 ans, journalière, Hôtel-Dieu. — Albert Petit, 2 ans, Hôtel-Dieu. — Sophie Liagre, 25 ans, soigneuse, rue de la Potennerie, cour Guillaume Lefebvre, 2.

Etat-civil de Tourcoing. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 4 juin. — Jules Vanelstaele, rue de Gand. — Berthe Pourcelle, passage Dumoulin. — Clotilde Delporte, rue Malcense. — Emile Debruycker, rue de la Latte. — Paul Verheyes, rue des Molles-Briques. — Paul Duthoit, rue de la Croix-Blanche. — Anna Delangles, rue St-Roch.

Du 5. — Madeleine Delneufcourt, rue Bouque. — Elisabeth Verlinde, rue Notre-Dame. — Jeanne Delasalle, à la Marlière.

DÉCLARATION DE DÉCÈS du 4 juin. — Henri Roussel, 61 ans 8 mois, journalier, rue de Renaix.

Du 5. — Achille Flament, 4 ans 2 mois, rue de Renaix. — Sophie Paco, 20 ans 7 mois 20 jours, ouvrière en fuseaux, rue de Gand. — Alexandre Vandorpe, 4 mois 10 jours, pavé du Pont de-Neuville. — Fidèle Gilbert, 61 ans 9 mois, garçon brasseur, rue Delhaye. — Eméreutienne Dervaux, 66 ans 8 mois, sans profession, rue de Menin.

Etat-Civil de Linselles — NAISSANCES du 23 au 30 mai. — Marguerite Delahoutre, La Bassée. — Marie Lefebvre, le Blaton. — Emile Steenens, la Vignette.
MARIAGE du 23 au 30 mai — Fortuné Justin, 22 ans, ouvrier peintre, et Clara Lesnesre, 19 ans, couturière
DÉCÈS du 23 au 30 mai. — Zoé Blondeau, 29 ans, femme Lewille, La Bassée. — Irma Decock, 7 mois, le Triez.

Convois funèbres et Obits

Les amis et connaissances de la famille DESURMONT-DUHAMEL, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Julie Joseph DUHAMEL, décédée à Roubaix, le 5 juin 1885, à l'âge de 75 ans et 11 mois, administrée des Sacrements de Notre Mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 8 courant, à neuf heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — Les Vigiles seront chantées le même jour, à 6 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Fort, 58.

Les amis et connaissances de la famille AMEYE-STEUX qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Joséphine STEUX, veuve de Monsieur Pierre AMEYE décédée à Roubaix, le 5 juin 1885, à l'âge de 63 ans, administrée des Sacrements de Notre-Mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Vigiles, qui seront chantées le dimanche 7 courant, à 6 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 8 dudit mois, à 9 heures, en l'église Saint-Joseph, à Roubaix — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de France, 69.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 8 juin 1885, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Basile-Jean-Baptiste-Joseph FIÉVET, médaillé de Ste Hélène, veuf de Dame Aimée DELEPORTE, décédé à Chéreng, le 3 mai 1885, dans sa 91e année, administré des Sacrements de Notre-Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le lundi 8 juin 1885, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Cyrille LENGLAIN, décédé à Lecelles, près Saint-Amand, le 7 mai 1885, dans sa 29e année, administré des Sacrements de Notre-Mère la Sainte Eglise — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le lundi 8 juin 1885, à neuf heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Jean-Baptiste DECOCK, époux de Dame Nathalie DESREUMEAUX, décédé à Roubaix, le 23 avril 1885, à l'âge de 57 ans et 9 mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint Sépulcre, à Roubaix, le lundi 8 juin 1885, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Joël LEMAN, époux de Dame Henriette ECK, décédé à Roubaix, le 6 mai 1885, dans sa 72e année administré des Sacrements de Notre-Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le lundi 8 juin 1885, à huit heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Appoline-Louise DELDALLE, décédée à Roubaix, le 4 mai 1885, dans sa 18e année, administrée du Sacrement de l'Extrême-Onction — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le lundi 8 juin 1885, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Edouard FERFAILLE, époux de Dame Eugénie DELSALLE, décédé à Roubaix, le 27 mai 1884, dans sa 3?e année, administré des Sacrements de Notre Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église de Wattrelos, le mardi 9 juin 1885, à 8 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Paul PLOUVIER, décédé à Wattrelos, le 11 juin 1884, à l'âge de 26 ans et 4 mois, administré des Sacrements de Notre-Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le Journal de Roubaix (Grande édition) dans le Petit Journal de Roubaix

BELGIQUE

Le crime d'Elouges. — *Victor Folie à Bruxelles.* — Hier a comparu, au nouveau Palais de Justice de Bruxelles, devant la 5e chambre de la cour d'appel, présidée par M. Motte (chambre des mises en accusation), le nommé Victor Folie, 30 ans, menuisier-ébéniste, né et domicilié à Hornu.

Folie, on le sait, était appelant de la décision par laquelle la chambre du conseil du tribunal de Mons avait confirmé, pour un mois, le mandat d'arrêt décerné à sa charge par M. le juge d'instruction Leurquin, comme inculpé d'avoir, à Elouges, le 8 février 1885, commis le crime d'assassinat, soit comme auteur principal, soit comme co-auteur ou complice, en participant volontairement, avec préméditation et avec intention de donner la mort, à un homicide sur la personne de Norbert Duquesne.

Folie, en arrivant au palais dans la voiture cellulaire, a été conduit directement, les menottes aux poignets, dans la cellule d'attente des prisonniers. C'est, comme on l'a dit, un homme de taille moyenne mais solidement bâti, à l'allure énergique et décidée ; il a des cheveux roux porte barbiche et moustache, est vêtu comme un ouvrier d'arsenal et coiffé d'une casquette à visière.

L'inculpé répète à qui veut l'entendre qu'il est tout à fait étranger au crime dont on l'accuse. Folie a comparu en séance *non publique*, c'est-à-dire dans la salle de délibération ou du conseil; il était assisté de Me Englebienne, son conseil désigné d'office.

Le défenseur a demandé la mise en liberté immédiate de son client, à titre provisoire tout au moins, attendu qu'aucune charge sérieuse ne semble peser jusqu'ici contre Folie concernant le crime d'Elouges

Le ministère public, représenté par M. Damaret, substitut du procureur-général, a fortement insisté pour le maintien du mandat d'arrêt, par suite des nécessités impérieuses de l'information.

La cour, après en avoir délibéré, a rendu un arrêt conforme au réquisitoire du ministère public.

Victor Folie a été ramené à la prison des Petits-Carmes, d'où il sera reconduit demain à la maison d'arrêt de Mons.

Bruxelles. — La chambre de commerce française de Bruxelles, représentée par MM. Pichot, son président, Vaxelaire, vice-président. Noguez, trésorier, a été reçue hier, à cinq heures, par le roi Léopold, et lui a remis l'adresse suivante :

« Sire,

» C'est avec reconnaissance que la chambre de commerce française de Bruxelles se joint à toutes les voix intelligentes du pays et de l'étranger qui, de toutes part, s'élèvent pour vous féliciter de votre œuvre de l'Afrique centrale.

» Par votre volonté persistante et généreuse, le libre-échange est aujourd'hui inscrit, pour cet Etat, au Code du droit international et, dans ce vaste pays libre du Congo, la lutte n'aura d'autres armes que le travail et l'intelligence.

» C'est votre initiative personnelle qui aura ouvert au commerce et à l'industrie du monde entier de nouveaux débouchés.

» Veuillez, sire, pour cette œuvre si féconde en conséquences si heureuses pour tous les travailleurs, recevoir les félicitations de la chambre de commerce française de Bruxelles et les témoignages de sa respectueuse admiration. »

Le roi a fait le meilleur accueil aux représentants de la chambre de commerce et s'est longuement entretenu avec eux.

Tournai. — *Nécrologie.*— Un de nos conseillers communaux, M. Crombé, est mort hier matin. D'une des plus anciennes familles de la bourgeoisie tournaisienne, M. Léopold Crombé, personnellement doué d'un caractère affable et plein d'aménité, ne comptait en ville que des amis. Son attitude toujours polie, et digne au conseil, contrastait avec la violence et la grossièreté de certains de nos adversaires.

Depuis quinze jours, il avait reçu les sacrements en parfaite connaissance et avec les sentiments d'une vraie piété.

Ses funérailles auront lieu lundi, à 11 heures, en l'église St-Brice.

Le défunt était chevalier de l'Ordre de Léopold.

Eugène T'Kint. — On lit dans l'*Indépendance* : « Des journaux ont annoncé qu'Eugène T'Kint, ayant terminé sa peine à la prison de Louvain, avait été remis en liberté ces jours derniers. Notre correspondant à Louvain dément cette nouvelle. Elle est absolument inexacte. »

Monument Charles Rogier. — L'administration communale de Saint Josse-ten-Noode vient de prendre l'initiative d'une souscription publique pour l'érection d'un monument à ériger sur la tombe de Rogier. Les artistes belges seront appelés à concourir pour ce monument, dans des conditions qui seront connues ultérieurement.

Assassins et victimes. — Hier a eu lieu, à Anderlecht, l'enterrement d'une des victimes des scènes de désordre qui se sont produites à la Grand'Place de Bruxelles, dans la nuit de dimanche à lundi.

Le défunt était un maraîcher de 70 ans, demeurant au hameau de Veeweyde. Il se rendait au *vroege markt*, quand, aux abords de la Grand'Place, il fut attaqué par une bande de voyoux libéraux, qui voulut lui enlever le contenu de sa charrette. Comme le villageois résistait, les mauvais drôles le précipitèrent à bas de son siège. Le vieillard fit une chute si malheureuse, que mardi il succombait, après d'atroces souffrances.

FAITS DIVERS

Une réhabilitation. — Vendredi, le conseil de guerre de Marseille a examiné le cas du sergent-major Ebrard, ancien infirmier de l'hôpital de Marseille, qui avait déserté après avoir détourné diverses sommes d'argent ; condamné par contumace, il avait contracté à Lille un engagement pour la légion étrangère et fait la campagne du Sud-Oranais sous le faux nom de Worner.

Il est parti ensuite pour le Tonkin, où il a fait, dans la brigade du général de Négrier, des prodiges de valeur. Le 10 octobre, au combat de Chu, Ebrard-Worner est tombé, frappé de deux balles chinoises. Il a subi l'amputation du bras gauche au cri de : Vive la France ! Il a été décoré de la médaille militaire. Reconnu à l'ambulance par ses anciens camarades de Marseille, il a été renvoyé en France pour régulariser sa situation. Le conseil de guerre a prononcé son acquittement.

Le parquet de la Seine, à Paris, s'occupe en ce moment d'une affaire de détournement de succession considérable. Il s'agirait de 100 millions.

Il y a un an mourait, à Paris, le prince russe Stourza, âgé de quatre-vingt-quatorze ans, marié en secondes noces avec la princesse Vocoridès, décédée il y a quelques mois à Paris.

Le prince Stourza avait une fortune estimée à environ 300 millions, mais les héritiers n'ont trouvé, après la mort de la princesse Stourza, que 200 millions environ, tant en Russie qu'en France.

M. Athalin, juge d'instruction, et M. Dulac, des délégations, font rechercher à Paris et dans les départements, si le prince Stourza ou sa veuve n'auraient pas acheté des valeurs ou des propriétés dont les titres auraient été déposés chez des notaires ou des agents de change.

M. Dulac a déjà découvert que le vieux prince avait fait acheter, quelques jours avant sa mort, pour 3 millions de Consolidés anglais.

Cueilli dans un ancien recueil de légendes et de proverbes :

Un proverbe qui a encore cours dans presque toute la France accuse les chiens de St-Malo de s'attaquer aux mollets des voyageurs; de là la question adressée à ceux et à celles dont la jambe est en forme de flûte :

Avez-vous été à Saint-Malo ?

De là encore la chanson :

Bon voyage, cher du Mollet !
A Saint-Malo débarquez sans naufrage !

La vérité est que, dès l'année 1155, une ou deux douzaines de bouledogues furent dressés à la garde des navires qui, restant là sur la vase, étaient exposés aux visites des larrons.

Renfermés pendant le jour, ces chiens étaient lâchés le soir vers dix heures et faisaient une ronde sévère jusqu'au matin, où le son d'une trompette de cuivre les rappelait sous la garde du *chiennetier*. On avait institué, pour leur nourriture, un droit de *chiennage*.

Jusqu'en 1770, la garde fut faite, et souvent cruellement faite, par ces terribles gardiens, qui ne regardaient pas, en effet, à emporter un mollet.

Mais, le 7 mars de cette même année, un officier de marine ayant voulu forcer le passage pour entrer dans la ville, fut attaqué avec fureur par toute la bande.

Son épée ne lui fut que d'un inutile secours, et, *près de succomber, il se jeta à la mer, où les chiens* le suivirent et le mirent en pièces.

Peu de jours après, par ordre, les bouledogues furent empoisonnés.

Quant aux autres toutous de St-Malo, ils ne sont pas plus amateurs des mollets que les chiens de partout ailleurs.

CHOSES ET AUTRES

Chez le mannezingue.

Deux ivrognes en sont à la période philosophico-sentimentale.

— Ah ! dit l'un d'eux en pleurnichant, je voudrais mourir !...
— Moi aussi, glapit l'autre; mais comment ?
— Comme Turenne...
— Turenne, connais pas !...
— Mais si, tu sais bien, ce grand capitaine qui est tombé, en brave, sur un *canon*.

VARIÉTÉS

LE CHASSEPOT DU PETIT JÉSUS

I

Si l'on savait les dangers de la guerre
HERVÉ.

C'est un drôle de conte de Noël, allez !

Le vieux père Rolland, un marin qui commandait la division, et qui n'avait pas froid aux yeux, nous avait envoyés en reconnaissance le long du Doubs, jusqu'à Plommecy, à douze lieues de Besançon. On avait marché tout le jour, tantôt sur le chemin de halage, où la neige avait un pied de haut, tantôt par des sentiers de traverse, qu'un troupeau de bœufs avait changés en fondrières de boue. Grâce aux détours du fleuve, et malgré les raccourcis, nous avions fait plus de dix lieues depuis quatre heures du matin, quand nous arrivâmes à Plommecy, à la nuit tombante. Mornes, harassées, muets, nous traînions la jambe, avec ce balancement lourd et régulier des soldats las, *qui, de temps en temps, donnent un coup d'épaule* pour remonter le sac. Seul, un vieux contrebandier, que nous appelions le sapeur, à cause de sa grande barbe, avait conservé de l'allure et de l'entrain. Il allait du même pas allègre, solide; et, à travers ses moustaches, *pleines de glaçons*, il chantonnait son interminable refrain :

Mon habit a deux boutons,
Marchons légère, légère,
Mon habit a trois boutons,
Marchons légèrement.

On reprit un peu de vigueur en approchant de Plommecy. Là-bas, au bord de l'eau, sur le ciel, d'un gris terne, les toits couverts de neige faisaient de grandes taches blanches.

— Allons! allons! dit le sapeur, du cœur aux semelles, les enfants ! Et il chantait :

Y aura la goutte à boire là-haut,
Y aura la goutte à boire.

On redoubla le pas pour arriver.

Les Prussiens, on n'y pensait guère. Depuis le matin qu'on trimait pour les signaler, on ne les avait pas rencontrés une seule fois.

Des farceurs ! disait un loustic, ils ne se laissent pas voir, et il faut les reconnaître.

On y songea, cependant, aux abords du village. Aucun mouvement! Pas de lumière ! Un silence de mort ! Est-ce que les paratonnerres seraient embusqués là-dedans ! Chacun fit passer son chassepot du cran de sûreté au cran de départ, et mit le doigt sur la gâchette.

Les jarrets fatigués redevinrent élastiques; les reins raidis s'assouplirent, pour prendre la position de marche aux aguets, et on entra entre les premières maisons, prêts à se reposer d'un jour de marche par une nuit de combat.

— Ah çà ! c'est un cimetière, ici, dit quelqu'un. Si on frappait à cette porte ! Les gens nous diront ce qu'il y a, nous trouverons au moins à qui parler, quand ce ne serait qu'à coups de fusil.

On frappa. Personne ne répondit.

On frappa à une autre porte. Personne encore.

A la troisième, le lieutenant donna un grand coup de pied dans le panneau de bois, et, la porte s'étant ouverte sous le choc, il pénétra dans la maison, le revolver au poing. Dix hommes le suivaient Nous restions cinq dans la rue pour veiller au grain.

Trois minutes après, nos hommes revenaient, la mine inquiète. La maison était vide. Une autre, une autre encore, furent ouvertes. Toujours la même chose : le village était abandonné.

— Diable! diable ! fit le lieutenant Les Prussiens sont venus par ici, pendant que nous regardions l'eau couler dans le Doubs. Les paysans auront filé sur Baume. Il faudra faire bonne garde cette nuit.

Il plaça donc une sentinelle à chaque bout de la rue, une autre sur le point qui menait à la plaine, et conduisit le reste de ses hommes vers la ferme qui paraissait la plus importante, afin qu'on y fît la soupe et qu'on s'arrangeât pour y dormir.

Mais à peine eut-il poussé la grand'porte de la cour, que tous nos soupçons furent confirmés. C'est là que les Prussiens s'étaient logés; on le voyait au bac renversé, au foin jeté prodiguement du grenier et laissé dans le coulin, à la porte de la cave défoncée, et aux bouteilles vides éparses dans la paille du cantonnement. Un poste de hulans avait dû passer la nuit dans la cour, les officiers occupant la maison.

En trois bonds nous fûmes dans l'intérieur. Plus de doute. Une table couverte d'assiettes sales, de verres à demi vidés, de flacons cassés au col, les restes d'une orgie de goinfres. Dans la cheminée, des bûches empilées de champ et en tas, brûlant encore.

Comme le lieutenant délibérait s'il n'y avait pas moyen de poursuivre ces gueux, le sapeur, qui était allé fureter dans les étables avec l'espoir de dénicher quelques œufs, nous appela du fond de la cour. On courut à sa voix.

Le sapeur était en train de consoler un petit garçon de douze ou treize ans, qui pleurait à fendre l'âme. Il l'embrassait, étouffant dans sa grosse barbe les sanglots de l'enfant, et lui disait :

— Je te promets que nous les attraperons. Ne pleure pas. Je t'en donnerai un à tuer.

Nous n'y comprenions rien. Mais le lieutenant ayant allumé une lanterne qui éclaira soudain l'étable, nous comprîmes tout. Dans un coin, près de la crèche, deux corps gisaient, un homme et une femme. Derrière eux, sur le mur, s'étalaient de larges étoiles de cervelle et de sang. Les deux cadavres se tenaient par la main.

— Papa! maman! criait le petit *sans* écouter les consolation du sapeur.

Il se calma pourtant à notre vue, et put enfin nous raconter son malheur. Les paysans avaient quitté le village depuis trois jours, à la nouvelle des uhlans qui s'approchaient ; son père et sa mère seuls avaient voulu rester ; les Prussiens étaient venus, avaient tout mis au pillage; mais, au moment de les voir partir, le père n'avait pu s'empêcher d'insulter l'officier qui les commandait; l'officier avait souffleté le père; le père s'était jeté sur lui pour l'étrangler ; et alors l'officier avait fait conduire le père et la mère dans cette étable, et leur avait brûlé la cervelle avec son revolver.

— Oh ! disait l'enfant, je le reconnaîtrai bien, le brigand, et je le tuerai aussi.

Puis, se tournant vers le lieutenant, il lui demanda soudain :

— Voulez-vous m'engager dans vos francs-tireurs ?

Le lieutenant comprit qu'il ne pouvait désoler le pauvre petit, et qu'il serait toujours temps de lui faire comprendre plus tard l'impossibilité de sa demande.

— Oui, répondit-il.

— Alors, donnez-moi un fusil, et je vais aller tuer des Prussiens.

— Je n'ai pas de fusil, mon petit ami, reprit le lieutenant. Viens avec nous à Besançon. Nous verrons quand nous serons là

Un peu consolé par cette promesse, l'enfant se laissa emmener dans la grand'chambre, pendant que nous enterrions tant bien que mal ses parents.

Le lendemain, il revenait avec nous; et, comme, au bout de cinq ou six lieues il n'en pouvait plus de lassitude, le sapeur le mit à califourchon sur son sac jusqu'à la fin de l'étape, en marchant toujours de son pas allègre et solide, et en chantonnant son interminable refrain :

Mon habit a cent boutons,
Marchons légère, légère,
Mon habit a cent un boutons,
Marchons légèrement.

II

Le lendemain et le surlendemain, l'enfant vécut avec nous, et personne n'eut le courage de lui dire qu'on n'engageait pas des francs-tireurs de treize ans. Chaque jour plus ardemment il demandait un fusil, et s'irritait de ne pas être habillé et armé en soldat.

— Si vous partiez demain, disait-il, je ne serais pas prêt, et vous ne voudriez pas m'emmener.

Ce soir-là, c'était Noël. On s'arrangea pour faire un petit réveillon chez le brave homme qui nous logeait à dix, aux Chaprais, faubourg de Besançon Le petit devait en être. Cela l'égayerait. On le mit donc coucher sur les sept heures, et on lui promit de venir le réveiller à minuit.

A onze heures et demie, j'étais là, un peu en avance. Je montai à la chambre où dormait l'orphelin, pour laisser la salle d'en bas à la mère Gaudot qui préparait le réveillon. L'enfant dormait et ma lumière ne le réveilla pas. Il faisait froid dans cette pièce, et, machinalement je regardai la cheminée.

O force des habitudes douces! L'enfant, oubliant sa douleur, avait mis dans l'âtre ses souliers, comme au bon temps où le petit Jésus lui apportait son Noël. L'innocent ne savait pas que sa mère étant morte, petit Jésus ne viendrait plus; et, confiant, il attendait dans un tranquille sommeil le présent du bon Dieu.

Quelle désillusion, au réveil ! Comme cela lui semblerait triste, de se voir abandonné du ciel ! Ses parents tués, lui seul au monde, voilà donc que le petit Jésus aussi l'oubliait ! Comme il allait se sentir doublement orphelin !

Tout à coup une idée me prit. Dégringolant l'escalier :

— Mère Gaudot, m'écriai-je, le petit dort là-haut. Faites en sorte qu'on ne le réveille pas avant mon retour. Dites à mes amis que c'est dans son intérêt. Attendez-moi pour commencer le réveillon.

Et je filai vers l'arsenal, où je connaissais un maître armurier.

A minuit quelques minutes, j'étais là. Tout le monde m'attendait.

— Ah çà, qu'est-ce que cela signifie? dit le sapeur.

— Laisse, laisse, répondis-je en dissimulant quelque chose sous ma capote. L'enfant n'est pas réveillé, au moins ?

— Mais non, parbleu !

Je montai alors à pas de loup, sans vouloir dire ce que j'allais faire.

— Là, maintenant, fis-je en redescendant, appelez-le si vous voulez, mais d'ici.

On cria, on cogna au plafond, et presque aussitôt on vit arriver l'enfant radieux, en chemise, avec un képi, une cartouchière au flanc, et brandissant un petit chassepot de cavalerie.

—Vive Noël ! criait-il: voyez le beau chassepot du petit Jésus !

III

Le lendemain nous partions en expédition. Quatre jours après, nous trouvions les Prussiens, près de Belfort, et une escarmouche s'engageait.

C'était sous bois, le matin. La brume accrochée aux broussailles se déchirait à l'éclair des coups de fusil. On se voyait à peine. Tout à coup, l'enfant poussa un grand cri.

— Il est là ! il est là ! je le vois ! là, derrière ce gros chêne.

Il montrait un arbre isolé dans une clairière, et derrière lequel, en effet, semblait se mouvoir un cavalier. Il avait reconnu l'officier de uhlans. Il voulut s'élancer de ce côté. Le bond qu'il fit le démasqua, et il tomba avec une *balle dans la poitrine. L'officier avait tiré un* coup de revolver.

— Sale lâche ! cria le sapeur.

Et, de sa main assurée, il épaula lentement.

Paf ! le cheval de l'officier avait la jambe de devant cassée, et s'abattait, prenant son maître *sous lui.*

— En avant ! vengeons le petit ! dit le sapeur.

Au pas de course, on franchit la clairière. Les Prussiens, voyant leur chef à terre, filaient devant nous. Le sapeur arriva le premier sur l'officier, et reçut une balle dans son képi, qui s'envola comme un oiseau.

— Tire toujours, mon bonhomme! lui dit-il en lui saisissant le poing dans sa main d'acier.

Les quatre derniers coups du revolver partirent en l'air, et le sapeur, retirant son prisonnier engagé sous le cheval, lui mit un genou sur la poitrine.

— Apportez le petit, cria-t-il.

Le petit râlait en ce moment.

— On ne peut pas, répondit-on, il va mourir.

— Sacrebleu ! dit le vieux contrebandier, il ne faut pourtant pas qu'il s'en aille sans être content.

Et, prenant l'officier à bras-le-corps, lui tenant les mains derrière le dos, il le porta auprès de l'enfant.

L'enfant eut un sourire de joie et la vie lui revint.

— Lâche ! lâche ! murmurait-il.

On l'avait assis contre un arbre, et le sapeur tenait devant lui l'officier à genoux.

— Tue-le, mon petit ; tue-le, va! tu sais bien que je te l'ai promis.

L'enfant tourmentait d'une main convulsive son chassepot gisant à terre entre ses jambes. Tout d'un coup, par un brusque mouvement, réunissant tout ce qui lui restait de vigueur pour ce dernier effort, il appuya la crosse de l'arme sur sa poitrine blessée, dirigea le canon *vers la figure de l'Allemand*, et lâcha le coup en fermant les yeux.

L'officier avait la tête fracassée, et l'enfant était mort.

— Pauvre petit ! dit le sapeur en mangeant une grosse larme, il a tout de même eu de belles étrennes!

DERNIERE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Le monument de Victor Hugo

Paris, 7 juin.—La première liste de souscription pour le monument à élever à Victor Hugo, atteint le chiffre de 18,973 fr.

M. Labuze

Paris, 7 juin. — Le bruit court que des ouvertures ont été faites à M. Labuze, député pour le sous-secrétariat au ministère de l'intérieur. M. Labuse n'aurait pas encore donné de réponse.

L'incident de Tunis

Tunis, 7 juin. — Une réunion de la colonie française de Tunis, tenue hier à l'occasion du récent incident, a adopté une résolution de sympathie et de solidarité à l'égard de l'armée d'occupation.

CRÉDIT LYONNAIS
Société anonyme fondée en 1863
CAPITAL : 200 MILLIONS

Agence de Roubaix, N° 21, rue Saint-Georges; Tourcoing, rue de l'Hôtel-de-Ville.

Dépôts remboursables: à 5 ans, 5 0/0 l'an ; — à 3 ans, 4 1/2 0/0 l'an; — à 2 ans, 4 0/0 l'an; à 18 mois, 3 1/2 0/0 l'an ; — à 1 an, 3 0/0 l'an ; — à plus court terme et à vue, à des taux divers. — Prêts sur titres français et étrangers. — Escompte et recouvrements. — Délivrance de chèques, traites, lettres de Crédit sur France et étranger. — Garde de titres. — Régularisations de titres. — Ordres de Bourse, sans commission. — Vente sans frais des Obligations de Chemins de fer aux prix des Compagnies. — Souscriptions. — Vente et achat de monnaies étrangères. — Escompte de coupons divers, — paiement immédiat, sans aucun frais, des coupons échus *Paris-Lyon-Méditerranée, Ouest, Est, Midi, Orléans et Nord*, — ainsi que des rentes françaises et des obligations Ville de Paris. 10039

LILLE, 77, RUE NATIONALE, LILLE

AU VIEUX CHÊNE

Dissolution de Société

VENTE AU RABAIS

DE TOUTES LES

MARCHANDISES

EN MAGASIN 2à21-10950

Pour avoir journellement sous les yeux notre immortel poète, il suffit d'exiger de vos fournisseurs le savon des MUSES N° 363 dédié à VICTOR HUGO Pâte à base de Vaseline, parfum exquis et persistant de la Maison VAISSIER Frères.

Demander chez tous les merciers, épiciers, coiffeurs, etc

COMMERCE

Laines

Enchères de laines, 1re semaine, 3e série.

LONDRES, 6 juin.

Le temps s'améliore, l'horizon politique se rassérène et l'argent abonde à des taux réduits partout. Dans certains centres éprouvés de l'industrie lainière, la confiance renaît et l'activité se développe. Après un repos judicieux, les fabricants des Etats-Unis se remettent à l'œuvre, en suivant les fantaisies de la demande et réglant la production sur la consommation. On veut éviter de retomber dans les errements du passé.

Le marché aux laines coloniales reflète toutes ces considérations et il suit une marche logique.

La hausse de 1/2 denier sur les laines communes croisées est justifiée par la faveur actuelle des tissus dont elles sont la base. L'empressement aux achats des laines mérinos et agneaux d'Australie, ainsi que ces laines du Cap, aux cours faibles des dernières ventes, et la résistance soutenue des vendeurs chaque fois que les enchères ne les atteignent pas, sont des preuves que les détenteurs ne partagent pas les appréhensions de ceux qui ont escompté une situation moins favorable. En effet, il est difficile, sinon impossible, aujourd'hui, aux cours actuels de la plupart des produits manufacturés de laines mérinos, d'accorder sans hésitation les prix demandés par les vendeurs.

Les acheteurs anglais sont très actifs. Les Ecossais se remettent aux achats. L'exportation opère dans tous les genres ; mais elle ne prend pas encore sa proportion habituelle dans les catalogues quotidiens dépassant 10,000 balles.

Il n'est pas encore passé assez de types pour compléter le tableau habituel du prix de revient en laine dégraissée de tous les principaux genres et qualités pour le peigne ou la carde ; mais il sera bientôt envoyé aux correspondants habituels.

On a offert, jusqu'à ce jour, 33,940 balles, desquelles 30,290 balles sont vendues et 3,650 balles retirées. Dans les 7 catalogues de la deuxième semaine, on présentera 18,401 b. Sydney, 21,731 b. Port-Philippe, 2,700 b. Van-Diémen, 5,682 b. Adélaïde, 1,100 b. Swan-River, 15,793 b. Nouvelle Zélande ; ensemble 65,410 balles d'Australie et 4,694 balles du Cap de Bonne-Espérance.

Paul PIERRARD.

FOURMIES, 6 juin.

La vente de Londres s'est ouverte jeudi aux cours de la dernière vente pour les mérinos et avec une hausse de 5 0/0 sur les croisés. Ce qui remet les peignés d'Australie pour 110/120 et chaîne 80 de 6,25 à 6,50.

Les croisés s'enlèvent pour l'Angleterre et l'avis général est que les tissus communs ne tiendront plus longtemps

Les peignés se sont écoulés notamment sur les places de Roubaix, Tourcoing et Reims. Il y a, momentanément hausse d'environ 15 centimes sur les Australie et les Buenos-Ayres.

Il a été demandé incontestablement plus de fils cette semaine que les semaines précédentes ; la baisse est arrêtée ; du reste, il est impossible d'établir sans perte.

Le tissu s'est aussi un peu écoulé, mais dans de mauvaises conditions. Il y a un certain nombre de commissions prises.

Les Façonniers reconnaissent que le seul remède à leur situation est de restreindre la production et plusieurs sont disposés à mettre ce moyen en pratique, comme le seul rationel.

PORT-ELIZABETH, 9 mai.

Le marché a été un peu plus actif cette semaine par suite d'achats faits pour l'Amérique. Pour l'Europe la demande a été restreinte. Les arrivages journaliers deviennent plus importants et les provisions augmentent rapidement. En Uitenhage snow white quelques lots extra superior bulky ont changé de mains de 1s. 4d. à 1s. 4 1/2 d. tandis qu'une partie de 100 balles a été expédiée pour compte des détenteurs. Env. 50 bjs laine bleuâtre ont trouvé preneurs de 1s. 2d. à 1s. 2 1/2 d. et 150 bjs qté mélangée en partie défectueuse de 12 à 14 1/2 d En country snow white on a vendu 100 bjs lavage Standard, laine très bonne, sèche, claire, lourde, sans défaut, de 14 3/4 à 15d. Les laines fleece ont eu la vente de quelques balles lavage Spout à 12 1/2 d et 20 bjs Lady Gray qté moyenne à 7 1/2 d. En laines en suint on a traité des affaires passablement importantes en Karoo supérieure longue, ainsi qu'en laine longue bleuâtre pour l'Amérique et le Canada. Prix en baisse ; on a payé 4 1/2 à 5 3/4 d. Les laines en suint bleuâtres de qualités moyennes des districts de Lady Gray et Barkly ne sont pas aussi bonnes que l'année passée ; elle sont courtes et jusqu'ici pas d'aussi bonne apparence. Vendu 80 bjs Lady Gray pour Londres de 5 1/2 à 5 1/4 d.

Change: S/Londres à 90 jours de vue 7/8 0/0 d'escompte.

ANVERS, 6 juin.

Cet article a été en bonne demande pendant la huitaine écoulée. Nous avons appris la vente de 915 balles Plata et 58 balles Chili, à des prix qui doivent se voir certainement aux plus hauts cours de nos dernières enchères.

La demande nous est venue un peu de par tout, de la France de l'Angleterre, de l'Allemagne ainsi que de l'intérieur du pays mais surtout des deux premiers pays.

Il a été importé par « Meath » 1234 bjs de B.-A. et 217 bjs de M.-V.; par « Mytilène » 151 bjs de San Pedro 42 bjs de Rosario et 1034 bjs de M.-V.; 363 bjs de B.-A. par « Trent » et 156 bjs de l'Angleterre.

Les peaux de moutons en laines de la Plata sont calmes et en l'absence d'affaires les prix restent nominalement sans variations

Il a été importé 53 bjs de Rosario par « Mytilène. »

Céréales et farines

PARIS, 6 juin

Avoine. — Sans changement notable ; les 4 derniers mois accusent une tendance un peu meilleure.

Courant	..	..	Juillet-août	19	18 75
Juin	19 50		4 derniers	18 50	18 25
Juillet	19 25	19			

Poids naturel 45 à 47 kil. à l'hect., 100 kil. nets cpt.

Huiles, Graines ET TOURTEAUX

PARIS, 6 juin.

Colza. — Le marché se maintient ferme; quelques affaires ont été traitées en livrable courant du mois à 64 25, prix auquel il y a des vendeurs.

Le livrable en juillet, offert à 64 65, est tenu à à 64 fr. Juillet-août cote de 65 à 65 50.

Les 4 derniers mois sont fermes aux cours de 67 fr. demandé, et 66 75 offert.

Cote établie à 12 h. 1/2 :

Disponible	64 25	..	Juillet-août	65	65 50
Courant	64 25	..	4 derniers	67	67 50
Juillet	64 75	65			

Les 100 kil. nets, fûts compris, esc. 1 0/0).

PARIS, 6 juin.

Lins. — La tendance est plus calme aux cours moyens d'hier.

Disponible	56 50	...	Juillet-août	55	55 50
Courant	56 50	..	4 derniers	54 25	54
Juillet	55 50	..			

(Les 100 kil. nets, fûts compris, esc. 2 0/0)

Alcools

PARIS, 6 juin

La tendance du marché reste ferme, les vendeurs sont rares et maintiennent les cours.

Le courant du mois, demandé à 47 fr., est offert à 47 25, avec des affaires assez actives.

Le livrable en juillet est coté 47 75.

Juillet août sont très demandés à 48 fr., mais avec peu d'offres au cours de 48 25.

Les 4 derniers mois sont calmes au cours de 49 fr.

Le stock a diminué de 25 pipes.

Cote établie à 12 h. 3/4 (l'hect. à 90°) :

Courant	47 ..	47 25	4 derniers	49
Juillet	47 75			
Juillet-août	48 25			

Circulation : Pipes, 300, contre 300 hier
Stock : 14,659 contre 16,150 en 1884.

Houblons

ALOST, 6 juin.

Marché nul. En négoce affaires limitées, fr. 55 à 60 les 50 kil. Quant aux plantations la situation est favorable et la croissance est bonne.

Tissus et Filés

MANCHESTER, 5 juin.

Marché peu actif mais prix soutenus. En filés il règne principalement de la demande pour l'exportation ; les besoins pour la fabrication sont par continuation très modérés et quoique les cotations dans la plupart des cas soient fermes, les filateurs ont passablement de difficultés pour obtenir des ordres à quelque avance sur les bas cours antérieurs En tissus on signale un assez bon courant d'affaires, sans changement notable dans les prix.

Pétroles

PARIS, 6 juin.

Sans variation.

Cours aux 100 kilos. — Disp 48 .. à 47 . — Livrable 48 à 47 .. — Essence de 700 à 710°, disp 53 à 52 50 — Idem livrable, 53 . à 52 50 — On cote au détail, à l'hect. : Pétrole raffiné, disponible 38 . à . Livrable 38 .. à .. ..

Luciline prise à Paris ou à Rouen.

Disponible	39
Livrable	39
Essence lavée disponible	37
livrable	37

BRÊME, 6 juin

Marché calme ; dispon., 6,95 Rm ; sur août-déc. 7,30.

HAMBOURG, 6 juin.

Marché calme ; disp. 6,95 Rm ; août-déc. 7,40 Rm.

BRÊME, 5 juin.

Raffiné. — Marché ferme ; disponible, 6,95 Rm, sur juillet 7 05 Rm, août 7 10 Rm, sur août-déc. 7 20 Rm.

HAMBOURG, 5 juin.

Raffiné. — Calme; disp. 7 10 Rm pap., R.. août-déc. 7.45, Rm pap. . ...

Saindoux

	5 juin	6 juin
Marque Wilcox disp.	84 .. /.	84 3/4
— Juin	84 .. /.	84 .. 1/2
— Juillet	85 .. /.	85 .. 1/2

LE HAVRE, 5 juin.

Marché calme. Ventes . . tierçons; on cote dispon. et courant fr. 43 50 ; sur juillet fr. 43 75; sur août fr. 44 .., sur sept., fr. 44 75, sur octob. fr. 45 50, les 50 kil.

BRÊME, 5 juin.

Wilcox disp. 35 ./ pf.; sur juin-juillet ./. pf.

Suifs

PARIS, 6 juin.

Suifs frais de Paris, 74 . à 75 .. ; bœuf Plata 78 ..
Suifs d'os, de 59 .. à 60 ...

Métallurgie

GLASGOW, 5 juin

Marché ferme ; affaires modérées de 41s. 5 1/2d. à 4 s. 6 1/2 d. comptant et de 41s. 7 1/2 d. à 41s. 8d. à 1 mois. La Bourse de l'après-midi clôture finalement à 41s. 5d. comptant prix nominal.

BILAN DE LA BANQUE DE FRANCE

Situation hebdomadaire du 4 juin

ACTIF

Encaisse de la Banque	2.181.040.566 17
Effets échus hier à recevoir	124.368 34
Portefeuille de Paris : Commerce	237.441.879 37
Portefeuille des succursales : Effets sur place	487.118.140
Avances sur lingots et monnaies	2.258.700 ..
— — succursales	428.500 .
Avances sur titres	140.939.445 18
— succursales	150 843 934 ..
Avances à l'Etat	140.000.000 ..
Rentes de la réserve :	
Loi du 17 mai 1834 (a)	10.000 000
Ex-banques des départements (b)	2.980.750 14
Rentes disponibles	[illegible] 73
Rentes immobilisées (c)	100.000.000 ..
Hôtel et mobilier de la Banque (d)	4.000 000 .
Immeubles des succursales	[illegible]
Dépenses d'administration	4.406.272 37
Emploi de la réserve spéciale (e)	11.997 444 16
Monnaies italiennes en dépôt	. . .
Divers	[illegible] 41
	3 678.226 443 92

PASSIF

Capital de la Banque	182.500.000 .
Bénéfices en addition au capital	8.002.313 54
Réserves mobilières :	
Loi du 17 mai 1834 (a)	10 000.000 ..
Ex-banques départementales (b)	2 980 750 14
Loi du 9 juin 1857 (c)	9 125.000 ..
Réserves immobilières (d)	4 000 000 ..
Réserve spéciale (e)	11 997.444 16
Billets au porteur en circulation	2.798.873 240 ..
Arrérages de valeurs transférées ou déposées	9 912 590 48
Billets à ordre et récépissés	29 22? 621 24
Comptes-courants du Trésor	170 048.253 14
Comptes-courants de Paris	256 424 875 54
— — des succursales	50 749 380
Dividendes à payer	1 883 997 50
Effets non disponibles	. . .
Escomptes et intérêts divers	16 232 678 93
Réescompte du dernier semestre	2 038 878 43
Divers	14 222.417 82
	3 678.226 443 92

Décomposition de l'encaisse au 4 juin

Or	1.104.097.763 54
Argent	1.076 942.803 63
	2.181 040 566 17

Ce bilan, comparé à celui de la semaine dernière fait ressortir les différences suivantes sur les principaux chapitres :

AUGMENTATION	
Encaisse argent	17 678 000
Avances sur titres	1.171.000
Circulation des billets	16 205 000
Comptes courants du Trésor	1.511.000
DIMINUTION	
Portefeuille	95.274.000
Comptes courants particuliers	62.4?5.000
Encaisse or	0 000 000
Bénéfices de la semaine	817.000

REVUE FINANCIÈRE DE LA SEMAINE

Nos prévisions de samedi dernier se sont pleinement réalisées et la hausse, poussée par la force des choses, règne de nouveau sur le marché. Cette semaine, le 3 0/0 a obtenu une imposante avance de 1 fr. 50, le hongrois 3/4 de point environ, les Méridionaux 20 fr., toutes valeurs que nous avions recommandées. L'abondance de l'argent fait le sujet des remarques et des discussions de toute la presse. Le fait est réel. Mais il est loin d'être à l'éloge de l'ordre des choses actuel, ainsi que quelques feuilles le prétendent. En effet, c'est parce que toutes les autres branches chôment ou souffrent que les capitaux se réfugient momentanément dans les emplois financiers. Comme on *ne vise que les principales valeurs*, celles-ci montent indéfiniment et il devient de plus en plus difficile de rencontrer des placements avantageux.

Il nous semble impossible, dans ces conditions, de ne pas parler de nouveau des reports qui répondent parfaitement aux besoins actuels d'un très grand nombre de capitalistes. Nous rappelons encore que nous tenons une notice très explicite à ce sujet à la disposition de nos lecteurs. Les chemins de fer n'ont pas changé d'attitude, Les recettes des nôtres diminuent; celles de l'étranger augmentent. Toutefois quelques menaces de choléra contrebalancent en Espagne l'amélioration du trafic. Parmi les sociétés industrielles, les deux héros de la semaine sont : le Rio-Tinto et le Suez. Le premier seul, au milieu de toutes les autres sociétés métallurgiques, a subitement et vivement progressé. On en cherche le motif sans le trouver, car *le conseil d'administration affirme qu'il n'a pas* l'intention, comme on l'a cru, de faire une prochaine émission d'obligations.

Quant au Suez, son assemblée générale a été un plein succès pour M. de Lesseps. En cherchant ce qui y a été dit de plus saillant, nous sommes amenés à reproduire les paroles de l'honorable président : « En 1884, le trafic a continué à progresser malgré l'état de souffrance générale, et les recettes sont en augmentation sensible, malgré la détaxe de 50 centimes appliquée depuis le 1er janvier dernier. Ce qui apparaissait donc comme un sacrifice un peu lourd, va se trouver compensé par une amélioration vraiment imprévue. »

ET. COLLET et J. BLONDET, banquiers 8, rue Ménars, Paris.

Le directeur-gérant : ALFRED REBOUX

Roubaix. — Imp. ALFRED REBOUX, rue Neuve, 17 (Maison à Lille.)